



RAPPORT FINANCIER 2002

Accesum inc. et
Société en commandite Stationnement de Montréal

Conseil d'administration

Accesum inc.

agissant pour Société en commandite
Stationnement de Montréal

Roger Plamondon

Directeur régional de l'exploitation
Québec et Nouveau-Brunswick
Home Depot
Président du conseil d'administration
Accesum inc.

Jacques Gagnon¹

Directeur – Direction du transport et de la
voirie
Service de l'environnement, de la voirie et
des réseaux
Ville de Montréal

André D. Godbout

Administrateur

Ed Goral²

Administrateur

Benoit Labonté

Président permanent
*Chambre de commerce du Montréal
métropolitain*

Liette Lamonde³

Directeur général
World Trade Centre Montréal

Danielle Melanson¹

Associée
Melanson Roy Maletto & associés inc.

Pierre Reid³

Adjoint au directeur général adjoint aux
Finances et trésorier
Ville de Montréal

Comité de direction Société en commandite Stationnement de Montréal

Jean-Claude Dubreuil

Vice-président exécutif

Chantal Bouvier

Vice-présidente
Clientèle et communications

Sylvain Hébert

Vice-président
Planification et exploitation

Jean-François Leblanc

Vice-président
Finances et administration

¹ Comité des ressources humaines

² Comité des ressources humaines et comité de
vérification

³ Comité de vérification

Commentaires du président du conseil d'administration ACCESUM INC.

M. Roger Plamondon

Résultats financiers de Société en commandite Stationnement de Montréal et de Accesum inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

En 2002, Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a réussi à maintenir une excellente performance sur le plan financier grâce, entre autres, à une saine gestion et a versé à la Ville de Montréal la somme totale de 14,4 millions \$, soit 1,5 million \$ de plus que l'année précédente, représentant une augmentation de 11,6 %.

La Société a également progressé dans la réalisation de son plan d'action pour trouver des solutions au remplacement du parc d'équipement actuel, composé principalement de parcomètres mécaniques. Le renouvellement des appareils de perception demeure un enjeu crucial pour la Société et la Ville de Montréal qui se doivent de répondre adéquatement aux besoins des différents intervenants concernés.

À cet effet, les résultats du projet pilote de bornes informatisées, tant sur les plans technique, économique et opérationnel que sur ceux de la surveillance et du service à la clientèle sont positifs. Le projet a permis d'identifier des éléments qui devraient être améliorés en vue d'un déploiement plus important. Un rapport d'évaluation a d'ailleurs été déposé à la Ville de Montréal, à la fin de l'année 2002, recommandant d'aller de l'avant avec une seconde phase de projet pilote afin de procéder à des tests exhaustifs en matière de technologie au sein d'un périmètre élargi de vingt-six (26) bornes.

Parallèlement au projet pilote de bornes, la Société a travaillé avec des fabricants afin qu'ils produisent une version adaptée d'un parcomètre électronique, de façon à permettre la surveillance à partir d'un véhicule en mouvement. Ces nouveaux appareils de perception ont été implantés sur des rues commerciales du Plateau Mont-Royal et sont appelés à remplacer à court terme l'ensemble des parcomètres mécaniques de la zone à 50 ¢, soit le secteur en périphérie du centre-ville.

Le nombre de parcomètres est demeuré stable tout au long de l'année 2002, passant de 15 514 à 15 565, tout comme le nombre de places de stationnement hors rue exploitées par la Société, qui est passé de 4 674 à 4 638.

Revenus

À la fin du dernier exercice, la Société affichait des revenus de 26,9 millions \$, en hausse de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation des revenus générés par les parcomètres.

Dépenses

En 2002, les dépenses totales de la Société sont demeurées stables par rapport à l'année précédente et se sont chiffrées à 22 millions \$, comparativement à 22,1 millions \$, incluant des dépenses d'exploitation de 6,6 millions \$.

Bénéfices avant redevances

La Société a dégagé un bénéfice avant redevances de 4,9 millions \$, en hausse de 16 % par rapport aux 4,2 millions \$ de l'année 2001. En vertu du contrat de concession, le bénéfice avant redevances est partagé de la façon suivante : 80 % à la Ville de Montréal; 14 % au Fonds de développement économique, appelé Fonds Ville-Marie; et 6 % au Fonds d'investissement de la Société.

- ***Ville de Montréal***

En 2002, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 14,4 millions \$ sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances, soit 1,5 million \$ de plus que l'année précédente, représentant une augmentation de 11,6 %. Depuis sa mise sur pied en 1995, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 82,1 millions \$, en plus du versement initial de 56,8 millions \$, pour un grand total de 138,9 millions \$.

- ***Fonds de développement économique (Fonds Ville-Marie)***

Le Fonds de développement économique, appelé Fonds Ville-Marie, s'est vu attribuer une redevance de 0,7 million \$ pour l'année se terminant le 31 décembre 2002. Le Fonds Ville-Marie s'est ainsi vu octroyer la somme de 3,1 millions \$ depuis 1995. Le Fonds Ville-Marie consacre actuellement ses ressources à l'implantation du projet Polyglobe dans plusieurs quartiers défavorisés de Montréal. Polyglobe œuvre à la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes.

- ***Fonds d'investissement***

Quant au Fonds d'investissement de la Société, un montant de 0,3 million \$ y a été versé pour l'achat exclusif d'équipement de stationnement.

En rétrospective

L'année 2002 a été une année de positionnement pour la Société qui s'est adaptée aux changements issus de la réorganisation des différents services de la Ville en arrondissements, à la suite de la fusion des municipalités.

Dans une perspective plus large, la réalisation la plus significative de la Société au fil des ans est d'avoir regroupé l'ensemble des activités reliées au stationnement tarifé, de façon à ce que tous les efforts soient déployés dans une même direction, vers un but clair et commun. Auparavant dispersées en plusieurs services au sein de la Ville, les différentes ressources tant humaines, techniques que financières perdaient en efficacité.

Tout en ayant recours au personnel de la Ville de Montréal, la Société a démontré qu'une structure souple conférait une plus grande adaptabilité et une rapidité d'intervention permettant d'améliorer le service offert à la clientèle tout en accroissant les bénéfices.

À cet effet, la Société désire souligner l'implication de ses quelque 70 employés qui, par leur souci du travail bien fait, contribuent quotidiennement à la qualité des services donnés.

Perspective 2003

D'un commun accord, la Ville de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ont entamé un processus de remise en question du contrat de concession de la Société. Une nouvelle orientation, quant à la structure même de la Société, sera déterminée par la Ville de Montréal au cours des prochains mois avec pour objectif de maintenir une gestion optimale de l'exploitation du stationnement tarifé municipal, et ce, pour les prochaines années.

Accesum inc.

Dans un souci de transparence, les états financiers de Accesum inc. sont rendus publics en même temps que ceux de la Société.

Roger Plamondon
Président du conseil d'administration
Accesum inc.



ÉTATS FINANCIERS

Accesum inc.
31 décembre 2002

ACCESUM INC.

Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
État des résultats et des bénéfices non répartis	2
Bilan.....	3
Notes complémentaires.....	4

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Accesum inc.

Nous avons vérifié le bilan de Accesum inc. au 31 décembre 2002 et l'état des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Accesum inc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Accesum inc. au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samson Bélaïr
Deloitte & Touche*

Comptables agréés

Le 28 février 2003

ACCESUM INC.**État des résultats et des bénéfices non répartis
de l'exercice terminé le 31 décembre 2002**

	2002	2001
	\$	\$
Revenus		
Indemnité reçue de Société en commandite		
Stationnement de Montréal	51 145	49 885
Autres	4 566	6 001
	55 711	55 886
Dépenses		
Services administratifs	34 900	35 792
Assurances	12 362	10 644
Autres	8 449	9 450
	55 711	55 886
Bénéfice net et bénéfices non répartis à la fin	-	-

ACCESUM INC.

Bilan

au 31 décembre 2002

	2002	2001
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	8 063	53 392
Débiteurs	-	512
Frais payés d'avance	6 786	5 575
	14 849	59 479
Placement à long terme (note 2)	1	1
	14 850	59 480
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	14 750	59 380
Capitaux propres		
Capital-actions (note 3)	100	100
	14 850	59 480

Approuvé au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

ACCESUM INC.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

1. Description de l'entreprise

Accesum inc., constituée le 30 juin 1993 en vertu de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* du Québec, est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

2. Placement à long terme

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Placement dans Société en commandite		
Stationnement de Montréal (1 part à 1 \$)	1	1

3. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie A, avec droit de vote

Actions de catégorie B, sans droit de vote, à dividende annuel non cumulatif de 5 % sur la valeur de rachat, prioritaire aux dividendes versés sur les actions de catégorie A, rachetables au gré de Accesum inc. au montant versé

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Émis		
100 actions de catégorie A	100	100

4. Opérations entre apparentés

Au 31 décembre 2002, le solde des créiteurs et charges à payer inclut une somme à payer de 7 298 \$ (44 871 \$ en 2001) à Société en commandite Stationnement de Montréal.

5. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.



ÉTATS FINANCIERS

Société en commandite
Stationnement de Montréal
31 décembre 2002

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATIONNEMENT DE MONTRÉAL**

Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
État des résultats et du solde du Fonds de fonctionnement	2
État des résultats et du solde du Fonds d'investissement	3
Bilan.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-11
Dépenses d'exploitation.....	Annexe

Rapport des vérificateurs

Au commanditaire de
Société en commandite
Stationnement de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») au 31 décembre 2002 et les états des résultats et du solde du Fonds de fonctionnement, des résultats et du solde du Fonds d'investissement et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samson Bélaïr
Deloitte & Touche*

Comptables agréés

Le 28 février 2003

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

**État des résultats et du solde du Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 31 décembre 2002**

	2002	2001
	\$	\$
Revenus		
Parcomètres sur la rue	22 312 188	21 460 121
Autoparcs		
Court terme	2 092 353	2 111 740
Long terme	1 501 392	1 539 059
Indemnisation pour occupation des espaces tarifés	764 329	833 325
Autres	257 958	379 258
	26 928 220	26 323 503
Dépenses		
Dépenses d'exploitation - Annexe	6 648 353	6 607 045
Loyers des terrains	1 247 947	1 171 871
Loyers des immeubles	199 521	196 978
Taxes et permis	1 897 194	2 128 126
Compensation à la Ville de Montréal (note 7)	5 587 459	4 500 269
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain selon les termes de l'entente	400 000	400 000
Amortissement des immobilisations	650 848	1 137 926
Amortissement des frais reportés	140 207	145 153
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Amortissement de l'achalandage	16 650	16 650
Frais financiers	3 220 654	3 772 727
Gain à l'aliénation d'immobilisations	(6 565)	(5 376)
	22 002 268	22 071 369
Bénéfice avant redevances	4 925 952	4 252 134
Redevances - Ville de Montréal	(3 940 762)	(3 401 707)
Redevances - Fonds de développement économique	(689 633)	(595 299)
Bénéfice net	295 557	255 128
Transfert au Fonds d'investissement	295 557	255 128
Solde du Fonds	-	-

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATIONNEMENT DE MONTRÉAL**

**État des résultats et du solde du Fonds d'investissement
de l'exercice terminé le 31 décembre 2002**

	2002	2001
	\$	\$
Revenus		
Intérêts créditeurs sur l'encaisse spécifique au Fonds d'investissement	7 852	11 025
Bénéfice net	7 852	11 025
Solde du fonds au début	880 045	613 892
Transfert du Fonds de fonctionnement	295 557	255 128
Solde du fonds à la fin	1 183 454	880 045

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Bilan

au 31 décembre 2002

	2002	2001
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	2 121 280	3 338 592
Acceptation bancaire, 2,81 %	3 967 320	-
Débiteurs	432 287	493 236
Frais payés d'avance	155 380	169 057
Frais reportés	341 464	148 506
	7 017 731	4 149 391
Immobilisations (note 3)	9 575 344	9 718 870
Frais reportés (note 4)	1 984 253	2 124 460
Concession (note 5)	44 000 000	46 000 000
Achalandage	366 300	382 950
	62 943 628	62 375 671
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 153 851	1 058 550
Somme due au Fonds de développement économique	497 163	355 299
Somme due à la Ville de Montréal	10 275 826	8 776 768
Somme due à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	-	38 341
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	1 333 333	1 333 333
	13 260 173	11 562 291
Dette à long terme (note 6)	48 000 000	49 433 334
	61 260 173	60 995 625
Capitaux propres		
Capital	500 001	500 001
Solde du Fonds d'investissement	1 183 454	880 045
	1 683 455	1 380 046
	62 943 628	62 375 671

Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour Société en commandite
Stationnement de Montréal

....., président du conseil d'administration

....., administrateur

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

	2002	2001
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net du Fonds de fonctionnement	295 557	255 128
Bénéfice net du Fonds d'investissement	7 852	11 025
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	650 848	1 137 926
Amortissement des frais reportés	140 207	145 153
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Amortissement de l'achalandage	16 650	16 650
Gain à l'aliénation d'immobilisations	(6 565)	(5 376)
	3 104 549	3 560 506
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 8)	1 579 550	1 706 720
	4 684 099	5 267 226
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(1 433 334)	(3 733 333)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(508 159)	(542 517)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	7 402	6 201
	(500 757)	(536 316)
Augmentation des liquidités	2 750 008	997 577
Liquidités au début	3 338 592	2 341 015
Liquidités à la fin	6 088 600	3 338 592

Les liquidités se composent de l'encaisse et de l'acceptation bancaire.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

1. Description de l'entreprise

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en société en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a acquis de la Ville de Montréal, une concession exclusive en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les dépenses de la Société et n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, des revenus et des dépenses détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur le revenu et de la taxe sur le capital n'ont été comptabilisés dans les états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Améliorations locatives	durée du bail
Améliorations des terrains	5 ans
Matériel de bureau	3 ans et 5 ans
Parcomètres et distributrices	7 ans à 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans

Frais reportés

Les frais reportés à court terme, constitués de frais financiers, sont amortis sur la durée de la dette s'y rapportant.

Les frais reportés à long terme, constitués de frais de démarrage pour différents projets, sont amortis sur une période variant de trois ans à 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les frais sont radiés lorsqu'ils sont jugés irrécouvrables.

Concession

La concession, comptabilisée au coût, est amortie sur une période de 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

2. Principales conventions comptables (suite)

Achalandage

L'achalandage, comptabilisé au coût, est amorti sur une période de 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Estimations comptables

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit adopter des hypothèses et faire des estimations qui ont un impact sur la valeur des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses présentés aux états financiers. Les résultats futurs pourraient être différents de ces estimations.

3. Immobilisations

	2002		2001	
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	8 000 576	-	8 000 576	8 000 576
Améliorations locatives	1 378 615	1 046 234	332 381	456 536
Améliorations des terrains	473 574	240 987	232 587	301 924
Matériel de bureau	1 042 997	876 328	166 669	150 571
Parcomètres et distributrices	5 992 590	5 515 014	477 576	415 848
Matériel roulant	683 866	469 912	213 954	184 236
Matériel et outillage	1 005 021	853 420	151 601	209 179
	18 577 239	9 001 895	9 575 344	9 718 870

4. Frais reportés

	2002		2001	
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Frais de démarrage	2 861 595	877 342	1 984 253	2 124 460

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

5. Concession

	2002		2001	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Concession	60 000 000	16 000 000	44 000 000	46 000 000

6. Dette à long terme

	2002	2001
	\$	\$
Crédit-relais, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, échéant le 1 ^{er} mai 2003, remboursable par versements annuels en capital de 1 333 333 \$, garanti par la Ville de Montréal jusqu'à concurrence de 40 000 000 \$. Ce montant sera refinancé en 2003	29 333 333	30 666 667
Prêt à terme rotatif autorisé pour un montant maximum équivalant au moindre de 16 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations, soit 9 575 344 \$ au 31 décembre 2002, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, échéant le 1 ^{er} mai 2004, comportant trois options de prorogation de 12 mois chacune, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société (a)	-	100 000
Débiteure, échéant en 2014, portant intérêt à un taux annuel de 9 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 000 000 \$ à partir de 2005	20 000 000	20 000 000
	49 333 333	50 766 667
Tranche échéant à moins d'un an	1 333 333	1 333 333
	48 000 000	49 433 334

- (a) En mai 1997, la Société a contracté une entente de garantie de taux plafond venant à échéance le 17 mai 2004. En vertu de cette entente, la Société s'est engagée à payer un taux d'intérêt fixe de 6,49 % à l'égard d'un nominal de 10 000 000 \$. La différence entre le taux d'intérêt fixe et le taux variable sur acceptations bancaires peut représenter un déboursé additionnel ou un remboursement de la dépense d'intérêt.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

7. Compensation à la Ville de Montréal

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Montant de base	12 750 322	12 528 925
Moins : effet sur le bénéfice des terrains rétrocédés	(8 421)	(39 630)
Plus : ajustement du montant de base à la suite de la majoration des revenus	292 705	261 027
	<u>13 034 606</u>	<u>12 750 322</u>
Moins : montants payés à la Ville de Montréal pour taxes, loyers, permis et intérêts et excédent sur la gratuité accordée à la Ville de Montréal	4 876 095	5 002 854
Moins : intérêts évités à la Ville de Montréal	2 571 052	3 247 199
	<u>7 447 147</u>	<u>8 250 053</u>
	<u>5 587 459</u>	<u>4 500 269</u>

8. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Débiteurs	60 949	(151 487)
Frais payés d'avance	13 677	38 371
Frais reportés	(192 958)	41 304
Créditeurs et charges à payer	95 301	(93 118)
Somme due au Fonds de développement économique	141 864	(9 975)
Somme due à la Ville de Montréal	1 499 058	2 243 284
Somme due à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(38 341)	(361 659)
	<u>1 579 550</u>	<u>1 706 720</u>

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

9. Engagements

La Société s'est engagée en vertu de baux qui viennent à échéance en 2006. Le solde des engagements en vertu de ces baux totalise un montant de 855 764 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2003	287 917
2004	287 917
2005	246 597
2006	33 333

De plus, la Société devra verser 70 % des recettes moins les taxes foncières à titre de loyer pour des terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal.

10. Instruments financiers

Juste valeur

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des instruments financiers de la Société lorsque les justes valeurs diffèrent des valeurs comptables.

	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste valeur</u>
	\$	\$
Passif financier		
Débenture	20 000 000	24 200 000
Instrument dérivé		
Swap de taux d'intérêt	46 779	518 357

La valeur comptable indiquée dans le tableau en rapport avec l'instrument financier non constaté représente les intérêts à payer sur le swap de taux d'intérêt.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

Pour certains instruments financiers de la Société, dont l'encaisse, l'acceptation bancaire, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, les valeurs comptables sont comparables aux justes valeurs en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Pour le crédit-relais, sous forme d'acceptation bancaire, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

La juste valeur du contrat d'instrument dérivé et de la débenture est obtenue auprès de l'institution financière de la Société pour des instruments identiques ou semblables.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

11. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Annexe

Dépenses d'exploitation de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

	2002	2001
	\$	\$
Salaires ¹	3 341 016	3 356 079
Charges sociales ¹	986 818	882 644
Services externes	384 757	405 744
Location/entretien des équipements et entretien des terrains	1 119 979	1 040 848
Publicité, transport et communications	241 211	315 531
Fournitures	195 346	244 519
Frais d'administration de la Ville de Montréal	104 281	99 106
Frais de gestion de Accesum inc.	51 145	49 885
Frais bancaires et de manipulation d'argent	102 657	98 431
Assurances	81 257	66 510
Autres dépenses	39 886	47 748
	6 648 353	6 607 045

¹ Les salaires et les charges sociales incluent des montants payés à la Ville de Montréal relatifs à l'obligation découlant du contrat de concession de louer les services de leurs employés dont les fonctions ont directement trait à la gestion du stationnement, et ce, aux conditions prévues dans les conventions collectives de la Ville de Montréal.

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce rapport financier,
veuillez nous contacter en composant le 514 868-3731.

For an English copy of this financial report, please call us at 514 868-3731.

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal
704, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H3C 1E9

www.statdemtl.qc.ca

ISBN 2-922594-06-8

Dépôt légal, 2^e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada